–XIII–

LE TESTAMENT DE GRÉGOIRE DE NAZIANZE*

Le nom de Grégoire de Nazianze est davantage associé à des discours, des poèmes ou des lettres qu'à un testament. Les dernières volontés de Grégoire sont pourtant conservées et, du point de vue historique ou juridique, l'importance du document ne le cède pas à celle des écrits plus célèbres. Certes, les dispositions du testament sont relativement simples et, compte tenu du statut et de la situation familiale de Grégoire, elles n'ont rien d'extraordinaire. La singularité du document tient à deux choses. Premièrement, la personnalité du testateur, haut dignitaire ecclésiastique, théologien, père de l'Église, saint : un document le concernant ou émanant de lui importe nécessairement à l'histoire de l'Église, sinon à l'histoire tout court. Deuxièmement, le mode de transmission du texte, qui le distingue de la majorité des testaments de l'époque. La plupart d'entre eux sont connus par les papyrus, d'Égypte surtout, de Nessana en Palestine ou encore de Ravenne[1]. L'épigraphie ajoute peu de chose : une inscription de Préneste, de la fin du IVe siècle comme le testament de Grégoire, reprend uniquement le début de l'acte et la clause concernant le legs en faveur de la cité de Préneste[2]. La transmission par voie de manuscrits, elle, est fort rare. On peut invoquer, pour la première moitié du VIe siècle, les testaments de Césaire d'Arles et de Rémi de Reims, dont l'authenticité a été mise en doute[3], et, pour la seconde moitié du siècle, celui de l'abbé Aredius[4] ; par ailleurs, une Novelle de Justinien de 555 cite littéralement deux longs extraits du testament et du codicille établis par un dignitaire de rang illustre[5]. Mais, pour l'Antiquité tardive, le 2
testament de Grégoire de Nazianze est le seul texte grec de ce genre qui soit conservé, dans son intégralité, par l'intermédiaire de manuscrits.

Pourtant ce texte reste relativement méconnu. L'édition la plus récente, laquelle est bien loin de satisfaire aux exigences de l'édition critique, remonte à 1868. Le dernier commentaire d'ensemble date, lui, de 1924 et fait l'impasse sur la perspective nouvelle

* [*Fontes Minores* X, L. Burgmann éd. (Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte), Francfort 1998, p. 1-100]

Que L. Burgmann, B. Flusin, P. Géhin et M. Humbert trouvent ici l'expression de mes remerciements pour leur aide. [Les abréviations des publications papyrologiques sont celles de *Checklist*, 4e éd.]

1. Pour le no 3 de Tjäder, il s'agit de tablettes enduites de cire.
2. FIRA III 54 (no 8 de Tjäder).
3. Tjäder, p. 192 n. 3. L'édition récente des Sources chrétiennes ne reprend pas la question, renvoyant seulement à la mise au point de Morin, « Le testament de S. Césaire d'Arles », p. 97-112 : il y est notamment montré que le vocabulaire et les expressions du testament présentent une parenté étroite avec la langue de Césaire.
4. Tjäder, p. 192 no 17 (Pardessus, no 180, p. 136 n. 2).
5. *Nov. Just.* 159, pr. de 555. Malalas XIV, p. 353, cite un bref passage du testament du père d'Athénaïs-Eudocie.

dans laquelle ce document doit être étudié : la comparaison avec les autres testaments de l'époque, dont les découvertes de papyrus ont considérablement accru le nombre depuis la fin du XIXe siècle.

Les manuscrits

Athènes, E. B., gr. 336 (**O**)
XIe s. ; parch. ; 227 fol. ;
discours de Grégoire de Nazianze (la collection habituelle des XVI discours, avec un ajout) ;
testament (à partir de ἕνεκα, l. 13) : fol. 225r-227v (le quaternion qui précède immédiatement est incomplet et le texte du testament débute en haut du fol. 225r) ;
bibl. : J. Sakkélion – A. I. Sakkélion, *Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς Ἐθνικῆς Βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος*, Athènes 1892, no 336, p. 56 ; *Repert. Naz.*, III, no 93 p. 110.

Athos, Esphig. 41 *nunc* 58 (**P**)
XIIIe s. ; parch. (sauf fol. I) ; 337 + I fol. ;
discours de Grégoire de Nazianze (la collection habituelle des XVI discours avec les scholies de Nicétas d'Héraclée) ;
testament : fol. 335v-337v, avec des commentaires (au fol. 337v) ;
bibl. : Sp. P. Lampros, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, I, Cambridge 1895, no 2054, p. 175 ; *Repert. Naz.*, IV, no 81 p. 79-80.

Athos, Laur. 121 (inter codices nullo no signatos)
XVIIIe s. ; pap. ;
testament : fol. 2-3 ;
bibl. : *Repert. Naz.*, IV, no 182 p. 144.

Cambridge, Trinity Coll., gr. B. 09.13
Xe-XIe s.[6] ; parch. ; 358 fol. ;
discours de Grégoire de Nazianze ;
3 testament (dont il manque la fin) : fol. 357r-v (le verso est extrêmement effacé) ;
bibl. : *The Western Manuscripts in the Library of Trinity College, Cambridge, A descriptive Catalogue*, par M. R. James, I, Cambridge 1900, no 209 p. 275-277 ; *Repert. Naz.*, II, no 22 p. 39-40.

Cambridge, Univ. Libr., Dd. V. 29
XVIIIe s. ; pap. ; 89 fol. ;
composite : aux fol. 25-44, passages fragmentaires de diverses pièces de l'Appendice A de la *Synopsis Basilicorum Major* (A 4, 1-5, A 2, 7, PAA I 33, A 3, 21, Novelles diverses) ;
testament (quelques mots des souscriptions, à partir de Θεοδόσιος, l. 107) : fol. 26r ;
bibl. : < H. R. Luard >, *A Catalogue of the Manuscripts preserved in the Library of the University of Cambridge*, I, Cambridge 1856, no 268 p. 264.

6. *Repert. Naz.*, II. Le catalogue de James le place au XIe siècle.